

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	Sciences Humaines et Sociales					M1
Mention :	GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT					
Parcours :	TMEC : Transport Mobilité Environnement Climat					
Volume horaire étudiant :	72 h	306 h	h	h	h	378 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts : <http://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Valérie FACCHINETTI-MANNONE MCF-HDR 03.80.39.57.33 Valerie.mannone@u-bourgogne.fr</p>	<p>Claire VANESSE-URBAIN Bureau 162 – tél : 03.80.39.56.13 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-Lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences humaines	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation cohabilitée par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté. Créé en 2004, le parcours Transport Mobilité Environnement Climat du master est basé à Dijon et permet d'approfondir les thématiques autour de ces quatre mots-clés. L'objectif principal du master TMEC est de former les étudiants au développement de la mobilité durable afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollutions sonore et atmosphérique... Le parcours TMEC a pour ambition de sensibiliser les étudiants à cette double exigence environnementale et sociale pour préparer leur insertion professionnelle.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les secteurs d'activité ciblés par le parcours TMEC :

Le parcours TMEC forme les étudiants en formation initiale ou continue dans trois grands secteurs d'activité :

- Les opérateurs de transport : les transports de voyageurs routiers urbain et non-urbain (Kéolis, Véolia-Transdev sont les leaders du marché) et le transport ferré (SNCF et ses filiales ainsi que ses concurrents européens Thello et Deutsche Bahn)*
- Les collectivités territoriales : la compétence « Transport » des communautés d'agglomérations et communautés urbaines, les régions et les conseils départementaux*
- Les bureaux d'étude : assistent les opérateurs de transport et les collectivités dans la planification des infrastructures en intervenant dans la conduite des plans de déplacements urbains, la préparation de*

diagnostics environnementaux (bruit, air, climat) ou la préparation d'étude de faisabilité d'infrastructures.

Outre ces trois principaux secteurs, les agences d'urbanisme ou spécialisées dans la qualité de l'air constituent également un débouché professionnel intéressant pour les étudiants issus de cette formation.

Qui sont les employeurs ?

- Administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, Collectivités territoriales (Communautés de communes, d'agglomération, urbaine, Conseil Régional, Départemental), collectivités locales et organismes qui leur sont liés
- Syndicat mixtes (SMTC), chambres consulaires (CCI), structures de développement local
- Bureaux d'étude et d'expertises, cabinets de consultants (Egis, MVA Consultancy, Mobility+, TSS...)
- Exploitation des réseaux de transport (SNCF et ses filiales Gares et Connexions, Kéolis, Véolia...)
- Milieux associatifs : Associations de surveillance de la qualité de l'air (ASQA), Agences de l'environnement (Alterre,...)
- Organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels
- Sociétés de transport de marchandises
- Services logistiques des entreprises

Quels sont les métiers proposés ?



Poursuite d'études :

A l'issue de la première année de master, les étudiants présentent leur projet professionnel pour accéder en seconde année. Cette nouvelle étape est l'occasion de réfléchir aux choix des enseignements à suivre pour la deuxième partie de la formation. Il est possible de sélectionner un parcours avec une dominante préparant au monde professionnel ou à la poursuite d'étude en doctorat. Les étudiants titulaires d'un master 1 pourront s'orienter vers 2 parcours de masters proposés par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté :

- Spécialité professionnelle-recherche Transports, Mobilités, Environnement, Climat (domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie Aménagement Environnement Développement)
- Spécialité professionnelle-recherche Sols, Eaux, Milieux, Environnement (Domaine Sciences Technologies Santé mention Sciences Terre Planètes Environnement)

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

La formation vise à préparer les étudiants à la programmation, l'intégration, l'exploitation et l'évaluation (environnementale) des infrastructures de transport sur rail et sur route pour les modes individuels (voiture, vélo) et collectifs (bus, tram). Pour ce faire, la formation est structurée selon 5 grands domaines de compétences :

I Aménagement : connaître les enjeux des grandes infrastructures de transport et de mobilité

II Environnement : mener une étude d'impact des réseaux de transport sur l'environnement

III Gouvernance : répondre à des appels d'offres

IV Méthodologie : maîtriser les outils d'aide à la planification et à l'exploitation des réseaux

V Transverse : mise en situation professionnelle à travers des projets tuteurés et des stages

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

La première année est consacrée à la formation des étudiants sur les connaissances générales dans le domaine des transports. Les différents échelons territoriaux sont abordés du niveau international au niveau local (ville, agglomération) selon les 5 domaines de compétences.

I Aménagement

- *Maîtriser les enjeux des politiques articulant transports et urbanisme*
- *Maîtriser le cadre réglementaire des transports en France et en Europe*
- *Maîtriser et concevoir des enquêtes sur les mobilités*

II Environnement

- *Rechercher les informations scientifiques et techniques et évaluer la pertinence de la recherche*
- *Organiser l'information environnementale pour la rendre disponible*
- *Connaître les modèles numériques, statistiques et construire des bases de données à différentes échelles*

III Gouvernance

- *Identifier les protagonistes des projets de transport*
- *Maîtriser les obligations légales et pratiques d'une réponse à un appel d'offre*
- *Adapter les supports de communication en fonction du profil de la cible*

IV Méthodologie

- *Maîtriser les outils du diagnostic territorial : SIG, analyse spatiale*
- *Concevoir et analyser un modèle de trafic à l'échelle d'un carrefour*

V Transverse

- *Connaître les grandes politiques de transport à l'échelle internationale (module enseigné en anglais)*
- *Identifier et mobiliser des ressources documentaires afin de concevoir et rédiger un rapport*

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **Sur sélection :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Géographie – Aménagement – Environnement Développement, spécialité TMEC est soumis à capacités d'accueil. L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'université de Bourgogne. Le dépôt des candidatures se fait via l'application *e-candidat*. Plus de détails sur la page dédiée à la formation : <http://blog.u-bourgogne.fr/master-tmec/>

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue (SEFCA) de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

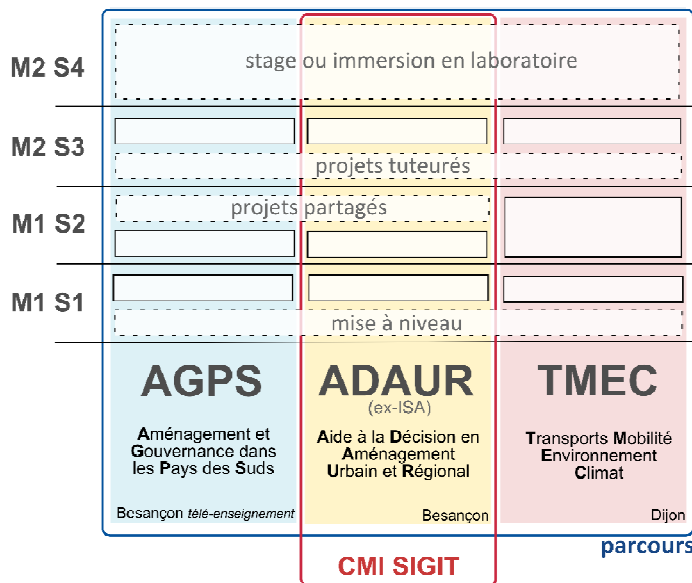
■ Schéma général des parcours possibles :

MASTER MENTION GAED
Géographie Aménagement Environnement Développement
UFC - UB

débouchés et métiers

chargé(e) d'études chef (e) de projet
consultant(e) ... doctorant(e)

... dans la conduite de projets de développement
... dans la conduite de projets d'aménagement aux Suds
... dans l'aide à la décision en aménagement
... dans la conduite de projets d'aménagement
... dans l'exploitation des transports urbains et régionaux
... dans la planification des transports
... en bureau d'études transports et mobilité



↑
AUF
Agence Universitaire de la Francophonie

↑
AESOP
Association of European Schools of Planning

↑
MGM
Master in Geographical Modelling
[Erasmus KA 2 / UNESCO CS-DC]

UMR ThéMA MSHE Ledoux UMR Biogéosciences

laboratoires d'appui

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mobilité	Transport urbain interurbain	24		24		CT	oral	1		
	Atelier transport et urbanisme		24	24		CC	oral		1	
TOTAL UE		24	24	48	6					1

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement	Environnement atmosphérique	24		24		CC	oral			
	Atelier changement climatique		24	24						
TOTAL UE		24	24	48	6					1

UE 3*	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Gouvernance	Aménagement urbain	12		12		CC	oral			
	Atelier transport urbanisme		24	24						
TOTAL UE		12	24	36	6					1

* L'UE 3 est prise en charge par l'UFC

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Methodologie	Réseaux et SIG	4	24	28		CC	oral		1	
	Modèle de trafic micro-échelle*	4	24	28		CC	oral		1	
TOTAL UE		8	48	56	6					1

*Module commun avec l'ISAT (prise en charge de l'UFR SH à hauteur de 15 HETD)

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Transverse	Mise à niveau statistique, SIG		24	24		CC	oral			
	World transportation system		24	24						
TOTAL UE			48	48	6					1

TOTAL S1		68	168	236	30					1
-----------------	--	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mobilité	Enquête Transport		36	36		CC	oral		4	
	Méthodologie de l'enquête qualitative		12	12		CC	oral		2	
TOTAL UE			48	48	6				6	1

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement (1 matière au choix)	Risques climatiques		48	48		CC	oral			
	Geographical modelling*		48	48		CC	oral			
TOTAL UE			48	48	6					1

* Pris en charge par ERASMUS+

UE 3*	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Gouvernance	Répondre à un appel d'offre	4	24	28		CC	oral			
	Préparation d'un appel d'offre		18	18						
TOTAL UE		4	42	46	6					1

*UE 3 est partiellement prise en charge par l'UFC

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Transverse	Travail d'étude et de recherche				12	CT				3
	Stage Facultatif ⁽²⁾									

TOTAL S2	4	138	142	30					1	
-----------------	----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	----------	--

(1) CC : contrôle continu – CT : contrôle terminal

(2) Stage facultatif (dans un laboratoire de l'Université de Bourgogne, une entreprise, une association ou une collectivité territoriale), d'une durée d'un à trois mois, et qui devra :

- être en rapport avec les objectifs de la formation,
- se dérouler en dehors des périodes d'enseignement et d'examen et se terminer avant le 31 août,
- faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté par l'étudiant au moins 3 semaines avant le début du stage,
- faire l'objet d'une validation à l'issue du stage.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

● **Sessions d'examen :**

- Première session : janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2.
- Deuxième session : juin pour le rattrapage des deux semestres.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Au cours du premier semestre les 5 UE sont obligatoires. Les étudiants seront alors amenés à voyager de Dijon vers Besançon pour assister à une semaine de cours par semestre. Les frais de déplacement seront intégralement pris en charge par l'Université et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

La validation du second semestre s'effectue sur la base de 4 UE organisées ainsi :

- *Les UE 1,2, 3 et 4-5 sont obligatoires*
- *Dans l'UE 2 (second semestre) une seule matière est à choisir*
 - *Risques climatiques (Dijon)*
 - *Geographical modelling (programme ERASMUS + dispensé en anglais pour 4 étudiants sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation).*